

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 06842 Numéro SIREN : 824 320 568 Nom ou dénomination : LTCA
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2019 sous le numéro de dépôt 22020

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/22020

Déposant :

Nom/dénomination : LTCA

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 824 320 568

N° gestion : 2016 B 06842



Identification

M VALLADON LUCK

Pour le compte de :

A COMPLETER

SAS L.T.C.A

A COMPLETER

824 320 568

N° d'adhérent : 20171440048484

6 RUE SAVORNIN

94240 L'Hay-les-Roses

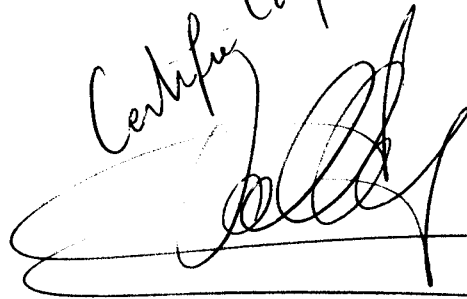
Période déclarée : 01/02/2017 au 31/12/2017

Date limite de dépôt : 18/05/2018

Déclaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 2
Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 3
Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 4
Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 5
Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 6
Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 7
Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 8
Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 9
Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 10
Annexe 2059H (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 11
Annexe 2059I (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 12
Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 13

page 1 sur 13

Certifié Conforme

w

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie 6 avenue savornin
Code postal 94240 Ville L HAY LES ROSES
Pays FRANCE

B - ACTIVITÉS

Activités exercées

LOCATION DE MATERIEL DE TRANSPORT PAR EAU

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit (report du 2033-B)	626
---------------------------------	--------------------------	----------------------------	-----

W

J. H. Hay

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

N° 2065-BIS
(Applicable à compter
du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

X

J - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - Rémunérations

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

0

page 3 sur 13

W

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	5 283	1 371	3 912
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	5 283	1 371	3 912
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)	2 288		2 288
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	6 837		6 837
Charges constatées d'avance	786		786
TOTAL II	9 911	0	9 911
TOTAL GENERAL (I + II)	15 194	1 371	13 823

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	2 000
Résultat de l'exercice	- 626
TOTAL I	1 374
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 729
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	10 720
TOTAL III	12 449
TOTAL GENERAL (I + II + III)	13 823

W

J. H. L.

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation		Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	36 000
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		36 000
Charges d'exploitation		
Autres charges externes		34 581
	dont crédit-bail mobilier	22 231
Impôts, taxes et versements assimilés		674
Dotations aux amortissements		1 371
Total des charges d'exploitation (II)		36 626
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		- 626
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		- 626

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	0	626
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	0	626
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	0	626

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS					
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					0
Autres					0
Immobilisations corporelles					
Terrains					0
Constructions					0
Installations techniques matériel et outillage industriels					0
Installations générales agencements divers					0
Matériel de transport					0
Autres immobilisations corporelles		5 283		5 283	
Immobilisations financières					0
TOTAL rubrique I	0	5 283	0	5 283	0

II - AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles		1 371		1 371
TOTAL rubrique II	0	1 371	0	1 371

W

J. H. L.

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits de l'exercice	626
TOTAL des déficits restant à reporter	626

VI - DIVERS

Montant de la TVA collectée	7 200
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	3 763

W

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

I - CHIFFRE D'AFFAIRE DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises **36 000**
TOTAL 1 **36 000**

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois **12 349**
TOTAL 3 **12 349**

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3) **23 651**

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF) **23 651**

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujetti(e) à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration 1330-CVAE), alors complétez le cadre ci-dessous en complément à la donnée de la valeur ajoutée assujettie à la CVAE. Vous serez alors dispensé(e) du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE **36 000**
Effectifs au sens de la CVAE **0**
Période de référence du **01/02/2017** au **31/12/2017**

VI - COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES : QUALIFICATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel **0**

W

J. H. L.

Composition du capital social

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	200
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR	
	Nom et prénom	VALLADON LUCK	Nom marital
	Nombre de parts ou d'actions	200	Pourcentage de détention 100,00%
	Date de naissance	07/11/1979	Pays de naissance FRANCE
	Code postal de naissance	92	Commune de naissance CHATENAY MALABRY
	Numéro, type et nom de voie	6 AVENUE SAVORNIN	
	Code postal	94240	Ville L'HAY LES ROSES

W



J. H. L.

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

X

page 10 sur 13

W

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital**

N° 2059-H
**(Applicable à compter
du 31/12/2017)**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

page 11 sur 13

W

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

N° 2059-I
(Applicable à compter
du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

page 12 sur 13

W

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI
(Applicable à compter
du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

page 13 sur 13

✓



Handwritten signature

Approbation des comptes de l'exercice clôturant au 31/12/2017

L'an 2018, le 29 juin 2018, à 10h00, M. VALLADON Luck associé unique et président de la société LTCA, société par actions simplifiée au capital de 2 000,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 824 320 568, et dont le siège social est situé 6 rue savornin-94240-L'HAY LES ROSES.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2017,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- L'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 et se soldant par un déficit de 625.52 euros.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0 euros et l'impôt correspondant s'élevant à 0 euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 625.52 €, de la manière suivante :

- La totalité en REPORT A NOUVEAU

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique
Mr VALLADON Luck

